



HAL
open science

Désin-formation : Former les professionnels !

Elisabeth Noël

► **To cite this version:**

Elisabeth Noël. Désin-formation : Former les professionnels!. *Balisages*, 2024, 7, 10.35562/balisages.1244 . hal-04462812

HAL Id: hal-04462812

<https://hal.science/hal-04462812>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

DÉSIN-FORMATION

Former les professionnels !

Élisabeth Noël

Conservatrice en chef des bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques – Université de Lyon
elisabeth.noel@enssib.fr

Actuellement, les *fake news* sont étudiées sous de nombreux aspects, pendant que l'éducation aux médias et à l'information (EMI) se développe à travers des dispositifs nationaux divers (programmes scolaires, résidences de journalistes). Les professionnels de l'information, en particulier les bibliothécaires, sont amenés à jouer un rôle important dans la lutte contre la désinformation, rôle renforcé dans le récent *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales* du ministère de la Culture.

À partir de l'expérience d'une unité d'enseignement abordant la question de l'évaluation de l'information, destinée à des étudiants de Master 1 de sciences de l'information et des bibliothèques, une enquête exploratoire a été menée auprès des responsables de formations initiales pour de futurs professionnels de l'information, de niveau bac à bac +5 en France. L'objectif est d'étudier les sujets abordés dans les cours, pour déterminer si des compétences concernant la désinformation sont abordées dans les formations des professionnels en devenir. Les résultats montrent que les sujets liés au domaine scientifique (*fake science*, *peer review*, processus d'évaluation scientifique, intégrité scientifique) sont les moins développés.

Un regard sur les référentiels des métiers de bibliothèque illustre un renforcement récent de compétences autour de la désinformation. La littérature professionnelle, quant à elle, semble peu aborder la question de la formation initiale sur ces sujets, ce qui questionne sur le rôle que peuvent jouer les bibliothécaires dans la lutte contre la désinformation, en tant que professionnels de l'information.

Mots-clés: bibliothécaires, fake news, désinformation, formation initiale, éducation aux médias et à l'information, enquête

Disin-formation: form and train information professionals!

Fake news is now a well-explored topic and media and information literacy (MIL) is currently being developed through French national programs. Information professionals, especially librarians, are called upon to play a significant role in the fight against disinformation: the recent ministerial framework for public libraries put out by the French Culture Ministry, has reinforced this role.

Based on our experience of a teaching module addressing the issue of information evaluation (for Master 1 students in library and information science), we conducted an exploratory national survey aimed at teachers in charge of the undergraduate training of future information professionals, from first year undergraduate to Masters' levels. The survey examined the contents of the coursework in order to determine if and how skills related to disinformation were addressed. The results show that subjects related to the scientific dimension of disinformation (fake science, peer review, scientific evaluation process, scientific integrity) are the least developed.

Analysis of library professional career frameworks illustrates a recent trend toward the strengthening of skills to understand and deal with disinformation. The professional literature does not seem to address the question of initial training on these subjects. These results raise questions about what role librarians can play in the fight against disinformation as information professionals.

Keywords: librarians, fake news, disinformation, higher education, media and information literacy, survey

À l'heure actuelle, où tout le monde parle de *fake news*, la question de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) se généralise via des dispositifs nationaux: l'EMI est intégrée dans les programmes scolaires, le ministère de la Culture développe la création de résidences de journalistes pour développer l'esprit critique et il soutient le rôle des bibliothèques dans l'EMI¹. Il est alors légitime de questionner le rôle que jouent les professionnels de l'information (bibliothécaires en particulier, mais aussi documentalistes, archivistes, etc.) dans la lutte contre la désinformation. En effet, ils doivent être en mesure,

1. Ministère de la Culture. Le développement de l'éducation aux médias et à l'information dans les bibliothèques: <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-aux-medias-et-a-l-information/Le-developpement-de-l-education-aux-medias-et-a-l-information-dans-les-bibliotheques>.

dans leurs contextes professionnels, qu'il s'agisse de lecture publique ou de bibliothèques spécialisées, d'évaluer et de valider l'information. Cela passe par l'accompagnement des usagers et des chercheurs dans le processus de recherche et d'exploitation de l'information, mais se décline aussi dans les acquisitions, ainsi que la mise à disposition et la valorisation des ressources documentaires. Dans le cadre de l'EMI ou de la formation à l'information, ils peuvent aussi être amenés à former leurs publics à différentes notions relatives à l'évaluation de l'information.

Se pose alors la question de la formation de ces professionnels : sont-ils eux-mêmes formés à décrypter l'information, à l'évaluer ? Connaissent-ils les modalités de transmission de l'information qui s'opère à travers les réseaux sociaux, lieux de prédilection contemporains de diffusion de *fake news* ? Sont-ils formés à analyser les discours ? Sont-ils sensibilisés aux différents niveaux de discours, aux différents types de documents et aux modalités d'évaluation scientifique ?

Si beaucoup d'analyses professionnelles existent autour des thèmes de l'EMI et de la formation à l'information, peu d'articles abordent la formation des professionnels à ces sujets (Bourdet, 2019 ; Defosse, 2020), encore moins quand il s'agit de la formation initiale. Il semble intéressant de se pencher sur les contenus de formation de ces professionnels en devenir, et d'étudier si ces derniers correspondent au spectre nécessaire à prendre en compte pour qu'ils soient en capacité d'apporter leurs compétences à leurs publics.

Cet article étudie, de manière exploratoire, les programmes de plusieurs cursus de formation de bibliothécaires et professionnels de l'information (BUT, licences professionnelles, masters), en regard d'un cours optionnel de master 1 que je dispense à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Mon hypothèse est que les formations initiales pour les professionnels des bibliothèques se focalisent sur l'EMI et l'évaluation de sources, sans aborder l'entièreté du sujet.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Conservatrice des bibliothèques, je m'intéresse à la question de l'évaluation de l'information depuis longtemps : je me suis penchée sur l'évaluation des sources d'information dès le début du web, mettant en place des stages de formation continue sur ce sujet à l'Enssib à partir de 1998, et publiant sur l'évaluation des sites web et l'offre de signets aux usagers des bibliothèques (Noël, 2001). J'ai aussi contribué à la réflexion sur la maîtrise de l'information en France et aidé au développement des formations à l'information en bibliothèque universitaire à partir des années 2000, avec la création en 1999

de FORMIST², site de partage de ressources pédagogiques et réseau professionnel sur le sujet (Noël, 2010).

Désormais responsable de deux diplômes professionnels à destination de futurs bibliothécaires et professionnels de l'information, je suis particulièrement interpellée par le périmètre des formations sur ce sujet. J'assure moi-même un cours optionnel de 18 heures dispensé à des étudiants de Master 1 en sciences de l'information et des bibliothèques à l'Enssib, dans une unité d'enseignement nommée « Au-delà des *fake news* ». J'utilise l'expression « Au-delà », car j'estime en effet que la problématique de l'évaluation de l'information dépasse largement la question des *fake news*.

ÉLÉMENTS DU COURS « AU-DELÀ DES FAKE NEWS »

Cette formation de Master 1 repose sur l'idée que, pour lutter contre la désinformation et savoir évaluer l'information, les compétences à transmettre sont larges. Les étudiants y abordent, entre autres, les critères d'évaluation de l'information, les cadres de diffusion de l'information, les mesures mises en place pour garantir la fiabilité de l'information et pour identifier ses dérives (qu'il s'agisse de l'information grand public ou de l'information scientifique), ainsi que les enjeux de l'évaluation de l'information dans les structures documentaires.

La pratique pédagogique se fonde sur l'analyse poussée d'une controverse actuelle, à travers l'identification des acteurs et de leurs motivations, l'analyse de différents procédés utilisés dans les débats, la déconstruction des discours et de la rhétorique, l'étude de la dissémination des propos dans les sources d'information en prenant en compte la chronologie des informations apportées. Ce travail d'analyse donne lieu à une évaluation individuelle fondée sur l'étude d'une autre controverse.

Des séances de deux heures sont consacrées aux thèmes suivants :

- comment évaluer une information, un article, un ouvrage, un site ?
- *fake news*, complotisme, *deep fake*, *fake science* ? les identifier, les définir ;
- qu'est-ce qu'une controverse scientifique ? (2 séances) ;
- en quoi la notion d'évaluation de l'information concerne-t-elle les établissements documentaires ? (2 séances) ;
- comment évoluent les systèmes d'évaluation scientifique ?
- que donne-t-on à voir à travers sa propre identité numérique ? Risques et recommandations ;
- quelle éthique de l'évaluation ?

2. FORMIST a existé de 1999 à 2012.

Les séances thématiques sont essentiellement actives. Les étudiants sont amenés à présenter et à illustrer un biais cognitif de leur choix devant les autres étudiants (par exemple le biais d'autorité, de familiarité, de représentativité). Ils réalisent un travail sur la place de l'évaluation de l'information dans les structures documentaires et sont amenés à évaluer les propositions de leurs collègues, ce qui les sensibilise à la notion de *peer review*, abordée ensuite. La formation pousse aussi les étudiants à s'interroger sur la question de l'intégrité scientifique et sur l'évaluation des productions scientifiques. Ils revisitent l'échelle de valeurs des informations et s'interrogent sur leur propre appropriation de l'information. Enfin, une séance est consacrée aux informations qu'ils donnent à voir sur eux-mêmes, à travers leur propre usage du web, ce qui permet de soulever la question de la gestion de leur identité numérique.

Les étudiants sont ainsi amenés à découvrir les enjeux de l'évaluation de l'information dans un champ large et à élaborer leurs propres éléments de réflexion. Les retours par les étudiants, lors des évaluations sur la formation et dans la note d'étonnement demandée en annexe du devoir, sont très positifs, à la fois sur l'étendue des contenus abordés que les étudiants découvrent souvent et sur la nécessité de cette formation, aussi bien d'un point de vue personnel que professionnel.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

J'ai souhaité mettre en regard cette formation de Master 1 avec les programmes des cursus de formation des bibliothécaires et des professionnels de l'information. Je voulais d'abord vérifier si de telles formations étaient proposées et examiner quels étaient les textes traités et les points communs avec l'option que je propose.

J'ai élargi la recherche, au-delà des bibliothécaires et professionnels de l'information, à quelques cursus de journalisme qui sont ressortis dans ma recherche. Sans examiner en détail les cursus en journalisme, qui n'entrent pas dans mon champ d'analyse, il était néanmoins intéressant d'étudier aussi ces quelques formations, car les journalistes jouent un rôle actif dans le cadre de l'EMI.

La recherche présentée ici est purement exploratoire. La visée est d'examiner des formations, de repérer les matières évoquées et, éventuellement, de déterminer si un socle commun autour de la désinformation se dessine.

Il est bien sûr difficile d'établir de manière exacte quels sont les diplômes qui proposent un cours sur l'évaluation de l'information et quels sont les contenus abordés. Pour une première approche, il a fallu repérer d'abord les

formations potentiellement intéressantes, identifiées à l'aide du Répertoire national des certifications professionnelles³ (RNCP) qui recense les certifications reconnues par l'État, qu'elles soient réalisées dans des établissements publics ou privés, quels que soient leur niveau d'étude et leur discipline. La recherche a porté uniquement sur les fiches actives (c'est-à-dire les certifications actuellement reconnues), décrivant des formations post-bac (niveau 5: bac +2 ; niveau 6: bac +3 ; niveau 7: bac +5). L'interrogation du RNCP s'est faite avec les mots-clés « bibliothèque », « bibliothécaire », « documentation » et « information ». Ce dernier terme, très polysémique, fait ressortir des cursus dans des domaines éloignés: les systèmes d'information, le marketing, le multimédia, la comptabilité. N'ont été retenues ici que les formations en lien avec le livre, le patrimoine, de niveau bac +2 minimum.

En ce qui concerne le journalisme, seules les fiches des certifications remontées par ces mots-clés ont été étudiées, ce qui n'est pas exhaustif. Enfin, cette méthodologie exclut des formations privées et les diplômes d'établissements du domaine des bibliothèques qui ne sont pas encore reconnus au RNCP lors de la recherche (juin 2023).

Chaque certification ou diplôme recensé au RNCP peut être proposé par plusieurs établissements: il a donc fallu consulter les sites web de chaque établissement signalé dans une fiche RNCP, pour vérifier si la formation existait toujours: les diplômes universitaires de technologie (DUT) n'existent plus, même si leurs fiches sont encore actives et apparaissent dans les résultats; les licences professionnelles ont presque toutes disparu depuis la création des BUT.

Des formations professionnalisantes concernant directement les bibliothèques ont été ajoutées à cet échantillon: la formation d'auxiliaires de bibliothèque proposée par l'Association des bibliothécaires de France (ABF), reconnue au RNCP, ainsi que des formations de fonctionnaires post-concours, comme la formation de conservateur des bibliothèques (d'État ou territoriaux) et la formation de bibliothécaires d'État.

Finalement, 24 diplômes ont été retenus, ce qui correspond à 135 formations actives.

À chacun des 24 diplômes a été attribué un « domaine » principal, pour le traitement de l'enquête. Les domaines attribués aux formations sont basés sur la nomenclature du diplôme au RNCP. Ils ne prennent donc pas en compte les spécificités de chaque formation. Ainsi, une licence d'information-com-

3. France Compétences. Page d'accueil du Répertoire national des certifications professionnelles: https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/.

munication peut proposer une spécialisation dans les métiers du livre, qui ne sera pas prise en compte ici dans le domaine attribué.

Tableau 1. Liste des diplômes retenus pour l'analyse

Diplôme ou reconnaissance RNCP	Niveau du diplôme: 5 = bac + 2 6 = bac + 3 7 = bac + 5	Nbre d'établissements au RNCP proposant actuellement le diplôme	Libellé du diplôme	Domaine attribué
RNCP	5	1	Assistant bibliothécaire – Médiations numériques et culturelles	Bibliothèques
RNCP	5	1	Médiateur de l'information et du numérique	Bibliothèques
DEUST	5	2	DEUST – Métiers des bibliothèques et de la documentation	Bibliothèques
RNCP	6	1	Gestionnaire de l'information numérique	Documentation
RNCP	6	1	Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation	Bibliothèques
Licence professionnelle	6	7	Licence professionnelle – Métiers du livre : documentation et bibliothèques	Bibliothèques
Licence professionnelle	6	4	Licence professionnelle – Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	Documentation
BUT	6	10	BUT – Information-Communication : Métiers du livre et du patrimoine	Bibliothèques
Licence	6	26	LICENCE – Licence Information-communication	Communication
BUT	6	3	BUT – Information-Communication : journalisme	Journalisme
BUT	6	9	BUT – Information-Communication : Information numérique dans les organisations	Documentation

Licence professionnelle	6	4	Licence professionnelle – Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse	Journalisme
Licence professionnelle	6	1	Licence professionnelle – Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires	Documentation
RNCP	6	1	Journaliste multimédia	Journalisme
Master	7	32	MASTER – Information, communication	Communication
Master	7	2	MASTER – Sciences de l'information et des bibliothèques	Bibliothèques
Master	7	15	MASTER – Humanités numériques	Communication
Master	7	4	MASTER – Information et médiation scientifique et technique	Communication
Master	7	4	MASTER – Information, documentation	Documentation
RNCP	7	1	Manager de l'information numérique	Documentation
RNCP	3	3	Auxiliaire de bibliothèque	Bibliothèques
Hors RNCP		1	Diplôme de conservateur des bibliothèques d'État	Bibliothèques
Hors RNCP		1	Diplôme de conservateur des bibliothèques territorial	Bibliothèques
Hors RNCP		1	Bibliothécaire	Bibliothèques

Les compétences présentées sur les fiches descriptives RNCP sont très génériques et ne permettent pas de définir le contenu des formations : il s'agit en effet de compétences transversales sur les pratiques et processus informationnels par niveau, les mêmes pour toutes les formations d'État. Cela ne dit rien des sujets appréhendés en formation. Les présentations des formations sur les sites des établissements sont elles aussi trop génériques pour se faire une idée des contenus abordés. Il a donc fallu repérer le ou les responsables pédagogiques des formations.

Une enquête en ligne a alors été envoyée individuellement aux 260 responsables de formations identifiés, en juin 2023. L'enquête en elle-même est composée d'une liste fermée de 21 thèmes pouvant faire l'objet d'une formation à l'intérieur d'un ou plusieurs cours ; son objectif est surtout de savoir si des formations sur l'évaluation de l'information existent pour les futurs profes-

sionnels et sur quoi elles portent. La liste de sujets proposés dans le questionnaire pour les contenus de formations est assez large, dans l'idée d'aborder la question de l'évaluation de l'information dans toute son amplitude.

Sujets de formation proposés dans l'enquête par questionnaire :

- processus de création de l'information ;
- connaissance des différents types d'information ;
- circuits éditoriaux et validation ;
- modalités de circulation de l'information ;
- rôle des plateformes ;
- identification de *fake news* ;
- authentification d'image, de vidéo (*deep fake*) ;
- identification des éléments liés au complotisme ;
- identification de *fake science* ;
- usage détourné des réseaux sociaux (*astroturfing*) ;
- esprit critique : méthodologie ;
- connaissance des biais cognitifs ;
- analyse de discours ;
- analyse de controverses ;
- intégrité de la science : notions d'éthique ;
- processus d'évaluation de la publication scientifique ;
- dispositifs de *peer review* ;
- éducation aux médias et à l'information : lutte contre la désinformation ;
- gestion de l'identité numérique individuelle ;
- biais des outils de recherche, algorithmes ;
- collections documentaires : sélection et rôle de l'acquéreur ;
- autres.

L'échelle de réponse est progressive :

- Pas du tout abordé / C'est évoqué / C'est abordé / Vu en détail.

ANALYSE DES RÉPONSES

Toutes les personnes sollicitées n'ont bien sûr pas répondu. Cependant, toutes celles qui ont répondu proposent bien une telle formation. On peut envisager que les responsables de formations proposant un tel contenu aient majoritairement répondu alors que les autres ne se sentaient pas concernés. 28 réponses ont été apportées au questionnaire ; si ce nombre reste intéressant par rapport à la population interrogée, les résultats n'ont pas de valeur statistique réelle et ne peuvent être jugés comme complètement significatifs.

La formation dont je suis responsable n'est pas intégrée aux réponses, pour ne pas fausser les résultats, car elle aborde tous les sujets présentés.

Tableau 2. Données sur les répondants

	Existant	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
Diplômes retenus	24		
Formations actives identifiées	135	28	21%
Responsables pédagogiques contactés	260	28	11%

Les formations de niveau L ont mieux répondu que les autres (86% des réponses); la majorité des cours se déroulent en 3^e année après le bac (7 cours en 3^e année de BUT, 9 cours en 3^e année de licence et 6 cours en 3^e année de licence professionnelle). Il n'y a que 3 cours signalés pour des formations après bac + 3.

Un grand nombre des réponses vient de formations dans les domaines des bibliothèques ou de la communication, ce qui est cohérent avec la méthodologie utilisée et l'échantillon interrogé. Le taux de réponses pour les formations au journalisme sollicitées est très élevé.

Tableau 3. Rapport entre nombre de formations et de réponses, par domaine

Domaine	Nombre de formations identifiées, par domaine	Nombre de réponses reçues	Pourcentage de réponses dans le domaine
Bibliothèques	30	9	30%
Communication	77	10	13%
Documentation	20	5	25%
Journalisme	8	4	50%

SUJETS ABORDÉS DANS LES FORMATIONS

Même si j'ai eu plus de retours que je n'espérais, l'échantillon reste limité. De plus, la compréhension des libellés des sujets proposés peut varier, aussi les tendances restent à manier avec précaution. Après une analyse générale, puis ciblée sur les bibliothèques, j'ai comparé les cursus concernant les domaines

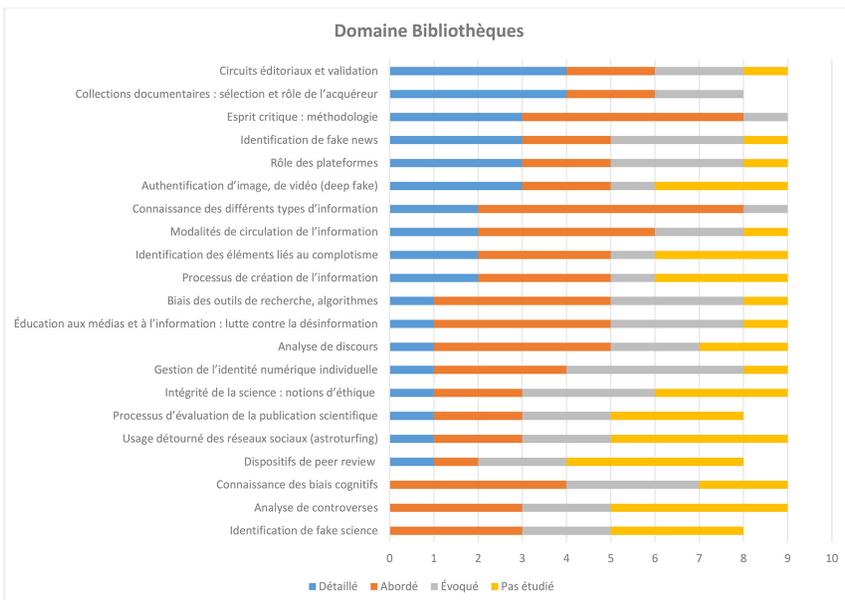
Bibliothèques et Journalisme pour étudier si des différences essentielles apparaissaient.

D'un point de vue global, pour les quatre domaines, les généralités autour de l'information sont bien abordées : l'esprit critique et sa méthodologie surtout (abordé en détail dans 20 formations), les types d'information, l'identification de *fake news*, les modalités de circulation de l'information sont les plus cités.

Les sujets qui relèvent du domaine scientifique sont très peu présentés : l'identification de *fake science*, le *peer review*, les processus d'évaluation scientifique, l'intégrité de la science sont souvent absents des cursus. *L'astrourfing*⁴, sujet pointu qui concerne à la fois le rôle des plateformes et les modalités de circulation de l'information, est peu étudié.

L'EMI est relativement présente, le domaine Documentation semble bien l'intégrer : « Détaillé » dans quatre des cinq formations en documentation (« Abordé » dans la dernière). Le domaine Communication l'aborde dans six formations sur dix, le détaille pour une formation. Bibliothèques et Journalisme restent plus en surface.

Figure 1. Sujets abordés dans les formations du domaine des bibliothèques



4. « Pratique déloyale de propagande et de manipulation utilisée dans les médias et notamment sur internet, consistant à donner l'impression d'un phénomène de masse qui émerge de façon spontanée alors qu'en réalité, il a été créé de toutes pièces pour influencer l'opinion publique », *Dictionnaire de la langue française*. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/astrourfing>.

En illustration, la figure précédente présente les sujets abordés dans les neuf formations du seul domaine des Bibliothèques, en proportion par réponse, avec les sujets classés par nombre de réponses dans le choix « Vu en détail », puis « C'est abordé », « C'est évoqué » et enfin « Pas du tout abordé ». Le tableau permet d'observer les sujets les plus et les moins traités. Les sujets concernant la science, ou des sujets comme les controverses, l'*astroturfing* sont peu étudiés. L'EMI, qui mobilise des dispositifs nationaux et fait l'objet de nombreuses recherches, est « abordée », mais peu « vue en détail ».

Enfin, la comparaison entre les domaines Bibliothèques et Journalisme montre une réelle différence des choix de contenus. Les formations du domaine des Bibliothèques abordent plus souvent les questions d'évaluation relevant de la science. Elles semblent aussi toucher de nombreux sujets, mais sans aller en profondeur, puisque c'est la réponse « Abordé » qui domine.

En comparaison, les thématiques semblent présentées de manière plus poussée dans les formations au journalisme, où les réponses « Vu en détail » sont prédominantes. La question de l'EMI y est peu traitée (« évoqué » pour trois réponses, « vu en détail » pour une réponse).

Tableau 4. Sujets les plus et les moins abordés, dans les formations des domaines des bibliothèques et du journalisme

Sujets	Domaine Bibliothèques	Domaine Journalisme
« Vu en détail »	Circuits éditoriaux et validation Identification de fake news Esprit critique : méthodologie Collections documentaires : sélection et rôle de l'acquéreur	Circuits éditoriaux et validation Connaissance des différents types d'information Processus de création de l'information Modalités de circulation de l'information Gestion de l'identité numérique individuelle
« Pas du tout abordé »	Dispositifs de peer review Usage détourné des réseaux sociaux (astroturfing) Analyse de controverses	Dispositifs de peer review Processus d'évaluation de la publication scientifique Collections documentaires : sélection et rôle de l'acquéreur

QUE DISENT LES RÉFÉRENTIELS SUR LES COMPÉTENCES LIÉES À LA DÉSINFORMATION ?

Une consultation des principaux référentiels, généralistes ou spécialisés dans les métiers des bibliothèques, peut donner une idée des compétences attendues pour les métiers des bibliothèques autour de l'évaluation de l'information.

Encadré. Liste des référentiels consultés

Annuaire des métiers de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), sans date : <https://www.apec.fr/tous-nos-metiers.html>

- ★ *Bibliofil' : le référentiel de la filière bibliothèque, 2008 :* <https://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/fr/bibliofil-le-referentiel-de-la-filiere-bibliotheque-45678>
- ★ *Référens, Référentiel des emplois-types de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, 2016 :* <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>
- ★ *Référentiel des emplois et des compétences, Bibliothèque nationale de France, 2012 :* [https://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/IXURL02/P2014000388_Le-referentiel-des-emplois/\\$FILE/referentiel_emplois_competences.pdf](https://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/IXURL02/P2014000388_Le-referentiel-des-emplois/$FILE/referentiel_emplois_competences.pdf)
- ★ *Référentiel des métiers, ADBS, 2008 :* <https://www.adbs.fr/referentiel-metiers>
- ★ *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales, ministère de la Culture, 2022 :* <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Livre-et-lecture/OLP-mediatheque/2022-Referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales>
- ★ *Répertoire des métiers de la fonction publique territoriale du CNFPT :* <https://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/repertoire-metiers>
- ★ *Répertoire des métiers du ministère de la Culture et de la Communication, 2012 :* <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Employ-et-formation/Le-repertoire-des-metiers>
- ★ *RIME : répertoire interministériel des métiers de l'État, 2017 :* https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/Devenir%20agent%20public/RIME_edition_web_2017.pdf
- ★ *ROME : Répertoire opérationnel des métiers et emplois, référentiel des métiers de Pôle Emploi, 2023 :* <https://www.pole-emploi.fr/employeur/vos-recrutements/le-rome-et-les-fiches-metiers.html>

Sur les dix référentiels consultés, des éléments sur ce sujet se trouvent uniquement dans les trois référentiels suivants :

- **Bibliofil'** : le référentiel de la filière bibliothèque, 2008 Chargé de missions : dans les activités, dans la catégorie Collections se trouve : « Proposer une stratégie de collecte et de validation des sources d'information ».
- Le Référentiel des métiers, ADBS, 2008 Bibliothécaire : une des compétences signalées est : « Repérer, évaluer, sélectionner et valider des sources d'information (documents imprimés et électroniques, sites web, organismes et personnes) ».
- Le Référentiel des emplois et des compétences, Bibliothèque nationale de France, 2012 Chargé d'édition et de communication a comme savoir-faire visés : « Sélectionner les informations, les vérifier et les hiérarchiser » et « Vérifier la fiabilité et la validité des sources d'information, en choisissant les instruments de référence pertinents ». Chargé de collections a comme savoir-faire visé : « Vérifier la fiabilité et la validité des sources d'information ».

Il s'agit à chaque fois de référentiels spécialisés métier. Pour le journalisme, dans les référentiels généralistes, l'activité d'évaluation des sources semble mieux identifiée.

- **Annuaire de l'APEC : Journaliste** « Identifier les sources fiables pour le secteur et le sujet couverts » et « Évaluer la qualité et la fiabilité des sources d'information ».
- **ROME : Journaliste** : les missions principales détaillées sont : « Recueillir, vérifier et traite l'information et l'actualité »

Cependant, ces référentiels métiers sont datés pour la plupart et ne représentent donc pas l'évolution des métiers. Le très récent *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales* publié en 2022 par le ministère de la Culture montre l'importance prise par ces sujets depuis peu⁵. Le chapitre « Enjeux transversaux contemporains » (p. 19) insiste sur l'importance d'« accompagner les publics dans leur recherche de ressources fiables et pluralistes » dans un contexte où « l'actualité internationale montre un renforcement des pratiques de censure, de propagande, de diffusion de fausses informations et de stratégies de désinformation en ligne à grande échelle ».

Ce référentiel indique dans la rubrique Valorisation/éditorialisation (p. 44), comme compétence émergente à développer chez le professionnel, la capacité à « accompagner le public dans sa recherche de documentation et d'informations... en s'appuyant sur une bonne culture générale, une maîtrise confirmée

5. La version actualisée en 2023 est disponible. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/L-evolution-des-metiers-et-la-formation-troisieme-volet-du-plan-Bibliotheques>.

du catalogue de la bibliothèque, des interfaces d'accès aux ressources numériques et de la recherche d'informations fiables sur le web et sur les collègues spécialisés». Et enfin, l'EMI y est évoquée dans l'accueil de groupes (p. 40), comme compétence à développer; le bibliothécaire est censé «savoir développer et mettre en œuvre une stratégie d'éducation aux médias et à l'information en s'appuyant sur la connaissance de l'effet des technologies numériques sur la production, la diffusion et l'usage de l'information».

Ce regard sur les référentiels métiers est significatif d'une prise de conscience très récente des besoins de montée en compétences des professionnels des bibliothèques sur les sujets liés à la désinformation, à l'évolution des technologies du numérique et à leurs usages et aux processus de création et de diffusion de l'information.

AU-DELÀ DES RÉFÉRENTIELS

Ces questions sont abordées depuis longtemps par les professionnels directement en charge de formations, qu'il s'agisse des professeurs-documentalistes en milieu scolaire ou des formateurs des unités de formation à l'information scientifique et technique (URFIST). Ces professionnels se sont penchés sur la question des compétences informationnelles notamment depuis le développement du web et des réseaux sociaux, et la modification de l'écosystème des publications scientifiques. La littérature professionnelle s'est particulièrement développée autour des compétences informationnelles en bibliothèque universitaire, avec une intégration récente de l'EMI.

La refonte en 2015 du *Framework for Information Literacy for Higher Education*⁶, publié par l'Association of College & Research Libraries (ACRL), a relancé la réflexion sur le rôle des bibliothécaires en tant que pédagogues et sur les modalités d'évaluation des sources (Beaudry, 2022). Comme l'évoquent Lapointe et Castonguay (2020), ce nouveau référentiel prend bien en compte les transformations récentes des écosystèmes informationnels; ceux-ci étant «d'une redoutable complexité» pour l'internaute qui s'expose «à un foisonnement de fausses nouvelles et de documents à l'allure scientifique qui ne bénéficient d'aucune sanction éditoriale véritable» (p. 49).

6. Traduction française en 2016 par le groupe de travail sur la Promotion du développement des compétences informationnelles (PDCI) à l'Université du Québec: *Référentiel de compétences informationnelles en enseignement supérieur*: <http://ptc.quebec.ca/pdci/referentiel-de-competences-informationnelles-en-enseignement-superieur>. Le référentiel de l'ACRL précédent avait été très utilisé en France.

Le PDCI de l'Université du Québec, après avoir traduit en français le référentiel de l'ACRL, a mis en ligne un outil⁷ basé sur les six fondements de ce nouveau référentiel, outil signalé entre autres sur le compte twitter-X d'Éduscol EMI⁸, très suivi. Orienté vers les étudiants, ce site évoque des thématiques proposées lors de l'enquête évoquée ici, même les moins connues, comme les *deep fake*, l'*astroturfing*, la rétractation d'articles, qui apparaissent donc comme des sujets auxquels sensibiliser les étudiants.

Si ces sujets concernent tous les étudiants, ils concernent encore plus les étudiants qui se destinent à travailler dans les domaines de l'information et des bibliothèques.

Figure 2. Accueil - Se prémunir contre la désinformation, les six fondements



Source : CC BY-NC-SA 4.0 DEED

FORMATION CONTINUE: FORMATIONS À LA PÉDAGOGIE, FORMATION À L'EMI

Former les futurs professionnels à ces sujets est donc une nécessité. Les *fake news* deviennent maintenant un « problème pour les bibliothécaires », comme l'expriment Sauvé, Lapointe et Coutant (2021) dans leur article. L'enquête

7. Se prémunir contre la désinformation. Page d'accueil: <https://view.genial.ly/600add9a3fd8070cf8bf5ad9>.

8. @eduscol_EMI, 18 janv. 2022 : https://x.com/eduscol_EMI/status/1483465168382304273?s=20.

qu'ils ont menée auprès de bibliothécaires du Québec montre la préoccupation de ces professionnels des bibliothèques envers les *fake news* et le souci d'éduquer aux médias. Les bibliothécaires du Québec se sentent formés face au sujet, même si «un répondant sur quatre souligne les faiblesses de sa formation initiale». Rien n'est dit dans l'article des thématiques abordées dans ces formations initiales.

En France, la question de la formation des bibliothécaires sur ces thématiques est surtout abordée par le biais de la formation continue (Barrio, Bourdet, 2020) et autour de l'EMI ou de la pédagogie. Bourdet (2019) indique bien en quoi la question de l'EMI et de la lutte contre les *fake news* est depuis 2018 intégrée dans le Plan Bibliothèques du ministère de la Culture⁹, d'où un développement vers les bibliothèques de lecture publique et la proposition de sessions de formation continue, spécifiques à l'EMI, proposées par les centres régionaux de formations aux carrières des bibliothèques (CRFCB) et les URFIST. L'Enssib propose un site de ressources¹⁰ sur l'EMI, organise de nombreuses manifestations scientifiques et professionnelles sur le sujet et est associée à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Lyon dans le cadre d'un diplôme universitaire¹¹ axé sur l'EMI à destination des «personnels de l'éducation [...], éducateurs, personnels de bibliothèques, médiateurs numériques».

La formation à la pédagogie est aussi esquissée à grands traits par Kennel, Laplanche et Boraud (2020) qui montrent de leur côté le manque actuel dans les formations initiales. Ces auteurs évoquent des formations pour organiser et animer la formation des usagers, assurées dans les cursus de formation de fonctionnaires (conservateurs des bibliothèques d'État et bibliothécaires d'État par l'Enssib) ou à travers quelques cursus universitaires. Mais beaucoup de bibliothécaires ne sont pas passés par ces formations post-concours ou les quelques cursus universitaires signalés.

Il semble donc que, dans les formations initiales des futurs professionnels, il y ait peu de formations à des notions que ceux-ci devront eux-mêmes mobiliser dans le cadre de leur activité professionnelle ou transmettre à leur public. Comment former à ce à quoi on n'a pas été formé soi-même ?

9. Le Plan Bibliothèques du ministère de la Culture fait suite au rapport d'Erik Orsenna et de Noël Corbin (2018) et s'organise en trois volets : «Ouvrir plus», «Offrir plus», «Former mieux» : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Plan-Bibliotheques>.

10. EMI, Enssib : <https://emi.enssib.fr/>.

11. DU Éducation aux médias et à l'information : <https://inspe.univ-lyon1.fr/formation/offre-de-formation/du-education-aux-medias-et-a-linformation>.

LA PLACE DES JOURNALISTES

Peut-être est-ce une des raisons qui fait que les bibliothécaires se sentent peu légitimes à aborder ces questions et font souvent appel à des journalistes, jugés peut-être plus compétents. Sauvé, Lapointe et Coutant (2021) soulignent le positionnement actif des journalistes.

L'éducation à l'information : guide des enjeux et pratiques, premier guide sur le sujet en France, a été en effet écrit par une journaliste, Louise Bartlett¹² (2019), avant que la Bibliothèque publique d'information ne produise un guide pratique¹³. Par ailleurs, l'EMI se développe maintenant en bibliothèque. Le ministère de la Culture, dans le cadre du Plan Bibliothèques¹⁴, a d'abord mis en place des services civiques en bibliothèque puis proposé des appels à projets autour de l'éducation aux médias, sous la forme de résidence de journalistes¹⁵, une réponse pragmatique et rapide à cette question. Cette solution a été retenue par plusieurs bibliothèques de lecture publique, comme en Isère¹⁶ ou à Lyon¹⁷. Le ministère est conscient de la nécessité de soutenir la formation des professionnels, à travers la formation continue abordée plus haut.

Ces éléments posent la question du rôle des bibliothécaires : l'enquête exploratoire que j'ai menée laisse supposer que les futurs professionnels des bibliothèques sont probablement mieux armés, par leur formation initiale, dans les questions d'évaluation des processus scientifiques que ne le sont les journalistes, eux-mêmes très sollicités pour intervenir dans le champ de l'EMI en bibliothèque. Chaque spécialiste peut en effet contribuer à sa manière, selon ses spécialités, à la lutte contre la désinformation. Par ailleurs, les bibliothécaires sont au contact direct avec les publics, que ce soit en position d'accueil, d'aide documentaire, en formation ou en atelier et peuvent donc jouer un rôle de relais direct. Proposer une formation initiale aux pro-

12. Bartlett, L. *L'éducation à l'information : guide des enjeux et pratiques*, Alliance internationale de journalistes, 2019 : https://cdn.mediaeducation.fr/_files/pdf/2019-07-09_Education_a_l_info.pdf.

13. Bibliothèque publique d'information, rubrique EMI : <https://pro.bpi.fr/thematique/education-aux-medias-et-a-l-information/>. Le Guide pratique pour mener des actions EMI en bibliothèque, 2020 : <https://pro.bpi.fr/un-guide-pratique-pour-mener-des-actions-emi-en-bibliotheque/>.

14. Ministère de la Culture (2023). Le développement de l'éducation aux médias et à l'information dans les bibliothèques : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-aux-medias-et-a-l-information/Le-developpement-de-l-education-aux-medias-et-a-l-information-dans-les-bibliotheques>.

15. <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Education-aux-medias-et-a-l-information-EMI-Residences-de-journalistes>.

16. Les médias et nous – résidence de journaliste en Isère (page Facebook) : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100076073015126>.

17. Bibliothèque municipale de Lyon. Un journaliste à la Bibliothèque : <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/un-journaliste-a-la-bibliotheque>.

cessus de la désinformation, dans un spectre large, pour les futurs professionnels des bibliothèques peut les rassurer sur leurs compétences et aider à développer les actions auprès de l'ensemble du public.

La formation des professionnels sur ces thématiques semble passer essentiellement par l'offre de formation continue, mais l'évolution récente constatée dans le référentiel du ministère de la Culture souligne clairement le besoin de développer des compétences à ce sujet dès les formations initiales, qui, si elles existent déjà, devraient se développer. Cependant, rappelons-le, peu de formations constituent la base de l'analyse: 28 réponses pour 138 formations identifiées, et 9 réponses sur 32 formations du domaine des bibliothèques (28% de réponses). Une étude plus poussée serait nécessaire.

En tout cas, la formation que je réalise en Master 1 depuis quatre ans démontre à quel point les étudiants, même parfois passés par des licences professionnelles et déjà sensibilisés aux *fake news*, sont surpris de l'amplitude des sujets abordés. Les questionnements soulevés pendant les cours les font se repositionner dans leurs usages du numérique et des réseaux, dans leur appréhension de l'information et de ses sources, à la fois individuellement et en vue de leurs futures activités professionnelles.

En guise de conclusion, voici un extrait du retour d'un étudiant de ce cours du M1, en 2023:

Ma capacité à évaluer l'information et à mieux orienter/vérifier mes recherches a progressé: le cours a été intéressant à tout point de vue, puisqu'il a abordé de nombreux aspects et a donc donné beaucoup de clés, que ce soit pour la vie de tous les jours (données personnelles par exemple) ou même pour la poursuite de mes études (analyser la pertinence des sources, etc.).

J'ai aussi appris à mieux faire le lien entre évaluation de l'information et évaluation du discours, dans le sens de ne pas m'intéresser uniquement au journal ou à la revue par exemple, mais réellement au contenu, à comment l'information est formulée, présentée, expliquée. De même, je sais maintenant qu'il est préférable de remonter aux sources qui expliquent les sources que nous lisons, et de s'intéresser aussi à l'auteur, son parcours, son point de vue, son discours, son domaine de travail.

BIBLIOGRAPHIE

- Barrio, A. & Bourdet, J. (2020). Formation continue des bibliothécaires en France : état des lieux et prospective autour de l'éducation aux médias et à l'information. Analyse de l'offre de deux réseaux, les centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques et les unités régionales de formation à l'information scientifique et technique. *Documentation et bibliothèques*, 66(4), 41-50. DOI: <https://doi.org/10.7202/1074556ar>.
- Bartlett, L. (2019). *L'éducation à l'information : guide des enjeux et pratiques*, Alliance internationale de journalistes, 2019. Repéré à : https://cdn.mediaeducation.fr/_files/pdf/2019-07-09_Education_a_l_info.pdf.
- Beaudry, M.-C. (2022). Vers l'évaluation des sources plutôt que l'évaluation de l'information. *Documentation et bibliothèques*, 68(2), 69-78. DOI: <https://doi.org/10.7202/1089193ar>.
- Bourdet, J. (2019). Former les bibliothécaires à l'éducation aux médias : évolution des compétences, évolution des formations ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 17, p. 136-142. Repéré à : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0136-002>.
- Defosse, M.-F. (2020). Affirmer et développer les compétences des bibliothécaires : se former. Dans Kintz, S. (dir.). *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque* (p. 160-175), Villeurbanne : Presses de l'Esssib. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.11088>.
- Kennel, S., Laplanche, D. & Boraud, A. (2020). La compétence pédagogique dans la formation des personnels de bibliothèques universitaires : enjeux et réalités. *Documentation et bibliothèques*, 66(4), 13-24. DOI: <https://doi.org/10.7202/1074553ar>.
- Lapointe, J. & Castonguay, R. (2020). Les bibliothécaires universitaires, pédagogues de l'écosystème socionumérique de l'information : enjeux et opportunités d'une mutation professionnelle en cours. *I2D - Information, données & documents*, 1, 46-50. DOI: <https://doi.org/10.3917/i2d.201.0046>.
- Noël, É. (2010). « Les évolutions de la formation à l'information dans les bibliothèques universitaires ». *Du CDI à la bibliothèque universitaire : former les usagers à l'information. Cahiers d'Esquisse*, n° 1, p. 25-36.
- Noël, É. (2001). « Sélectionner des sites Internet », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1, p. 96-104. Repéré à : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-01-0096-001>.
- Sauvé, M.-R., Lapointe, J.-M. & Coutant, A. (2021). *Fake news* : les bibliothécaires du Québec veulent faire partie de l'équation. *Documentation et bibliothèques*, 67(1), 5-12. DOI: <https://doi.org/10.7202/1075632ar>.